Instinctivement Nature

RAPPORT D'ACTIONS 2020

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA HAUTE-SAVOIE

Crédits photos : Dominique Gest (p.1,2,7,9) - Guillaume Coursat (p.3,5,6,7,9,18,19,24) - Bernard Bellon (p. 13,15,21) - Mégane Desmoulière (p.14,19,23) - Julien Sempé (p.12,13,22) - Clara Bobière (p.16,17,22) - Conseil Départemental 74 (p.8) - Julie Dananaï (p.6,12,15) - Pixabay (p.10,15,16,18) - Clément Gamain (p.12) - Jérôme Chaumontet (p.13,23) - FDC 74 (p.15,21) - Dominique Jimenez (p.11) - Bertrand Muffat (p.20) - Joris Griffon (p.15)

EDITO «

2020 est une année particulière. Nombre d'entre nous avons été touchés ou endeuillés par la pandémie de la Covid-19. Par le prisme de la cynégétique, la singularité de 2020 est également forte : les pratiques ont été bousculées et la mise en œuvre des missions de service public dont les chasseurs sont dépositaires, adaptée. Une fois encore, même dans l'urgence sanitaire, le monde de la chasse a montré sa capacité à s'adapter, avec rigueur et efficacité, dans le strict respect des règles sanitaires dictées.

Nonobstant les assignations à résidence et les couvre-feux, la fédération a tenu sa place. Elle n'a pas ménagé ses efforts et son ingéniosité pour défendre ses valeurs, informer au quotidien et trouver des solutions afin de respecter ses engagements liés à la connaissance et la gestion durable de la faune sauvage. Par leurs comportements et le respect des consignes, les chasseurs ont également su démontrer le sérieux des acteurs engagés qu'ils sont, au service de la nature, du bien commun et des territoires. En 2020, le monde de la chasse a plié mais n'a pas rompu, n'en déplaise au dogmatisme de certaines associations ou de personnalités publiques aux idées totalitaires ou pire, intéressées.

Au travers des grands domaines qui rythment la vie cynégétique départementale, ce rapport d'actions vous donnera de découvrir un aperçu non exhaustif des missions essentielles accomplies en 2020. Il vous permettra aussi d'appréhender les savoir-faire et les investissements des chasseurs et de leurs structures.

Que les chasseurs soient sincèrement remerciés pour leur contribution à la veille environnementale et aux actions concrètes qu'ils mènent sur le terrain. Quoi que l'on en dise, ils sont, au cœur du quotidien, des fondamentaux de la préservation des habitats, de la gestion durable du sauvage et de la qualité de vie...

Le monde change. Les chasseurs ont cette capacité à épouser ces mutations avec cette force unique d'être ancrés à l'histoire et aux valeurs rurales de chaque contrée haut-savoyarde. Ils sont fiers de cet atout au service de la nature et plus largement de la société civile qui aspire, et c'est l'un des enseignements de la période chahutée que nous traversons, à retrouver cet enracinement qui est l'une de leur singularité.

André Mugnier

» EDITO

Président de la fédération des chasseurs

SOMMAIRE

LA FÉDÉRATION ET SES CHASSEURS	4-5
2020, ANNÉE SINGULIÈRE	6-7
LA COMMUNICATION	8-9
VALORISER LA VENAISON ET TRAITER SES DÉCHETS	10-11
LES SUIVIS DE LA FAUNE SAUVAGE	12-13
LES CPO RÉGION ET DÉPARTEMENT	14-15
L'ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT	16-17
LA RURALITÉ ET LE PARTAGE DE LA NATURE	18-19
LES ESOD ET LES GRANDS PRÉDATEURS	20-21
LA SARL INSTINCTIVEMENT NATURE	22-23

Du fait de la pandémie, 2020 est une année bien particulière. La pratique de la chasse n'a pas échappé aux contraintes des ordres nationaux, du confinement puis du couvre feu. La réalisation des missions de service publique qui sont déléguées aux chasseurs, via la fédération départementale, a permis d'imaginer des adaptations, avec les services de l'Etat et d'envisager des ersatz de pratiques cynégétiques. Le monde de la chasse était dans l'expectative, tant l'impact de la Covid19 sur la chasse et les chasseurs était difficile à appréhender. Finalement, l'adhésion des chasseurs a été à la hauteur. La pression de chasse a été moindre mais ils ont tenu leur rang ! Alors qu'il chute majoritairement ailleurs, en Haute-Savoie le nombre de chasseurs se maintient toujours et confirme, s'il était nécessaire, la force de la passion cynégétique aux quatre coins du département.

LES CHASSEURS

SAISON DE CHASSE 2020-2021

7720
Chasseurs ont validé leur permis

7411 HOMMES — **309** FEMMES

51 ans
Age moyen des chasseurs

52 ans HOMMES — **42 ans** FEMMES

227
Nouveaux permis

203 HOMMES — **24** FEMMES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
PAR PAYS CYNÉGÉTIQUE

20 pays cynégétiques structurent le département. Ils sont une décentralisation de la gestion cynégétique qui prend en compte les spécificités locales de chacun d'entre eux. Chaque pays cynégétique est administré par un comité de gestion, coordonné et animé par un administrateur et un technicien de la fédération.

LA FÉDÉRATION

L'EQUIPE FÉDÉRALE

16
collaborateurs permanents

27
contrats civiques et stagiaires accueillis par la fédération en 2020

PÔLE DIRECTION
2 COLLABORATEURS

PÔLE ADMINISTRATIF
3 COLLABORATRICES

PÔLE COMPTABLE ET FINANCIER
2 COLLABORATRICES

PÔLE COMMUNICATION
2 COLLABORATEURS

PÔLE TECHNIQUE
4 TECHNICIENS

PÔLE ENVIRONNEMENTAL
3 COLLABORATEURS

Elu pour 6 ans, le Conseil d'Administration est en charge du bon fonctionnement et du développement pérenne de la fédération, du cadrage et de la mise en œuvre de la politique cynégétique et environnementale du département. 16 administrateurs le composent et 8 sont membres du bureau. Des groupes de travail thématiques (subventions, SDGC, venaison, extension siège social, sécurité, petit gibier de montagne, prédateurs-déprédateurs, écoute, etc..) regroupant élus, professionnels, présidents de sociétés de chasse ou simples chasseurs, proposent au conseil d'administration des orientations et des actions à mettre en œuvre.

Carte des pays cynégétiques avec l'administrateur référent

2020, ANNÉE SINGULIÈRE

Covid19, couvre-feu, réforme de la chasse & nouvelles missions...

Dans les annales cynégétiques départementales, l'année 2020 restera marquée par la pandémie de la Covid-19. Cette année s'annonçait très chargée notamment avec la réforme de la chasse, l'extension du siège de la fédération, la nouvelle éco contribution en plus des missions quotidiennes. C'était sans compter sur le confinement général et les mesures réglementaires de prévention qui ont suivi. Le provisoire a duré. En dépit des complications constantes et des critiques qui n'ont pas manqué, la fédération et ses services, en lien étroit avec les détenteurs de droit de chasse, n'ont pas courbé l'échine. Il a fallu informer dans l'urgence, rassurer en permanence, faire preuve de résilience, appeler sans cesse à l'unité et à la solidarité. Tout a été entrepris pour assurer un fonctionnement permanent, prendre en charge la mission de gestion des ACCA et du plan de chasse, mener à bien la mise à jour statutaire des ACCA/AICA et garantir, dans la meilleure mesure possible, l'exercice de la chasse tout au long de la saison.

Le conseil d'administration délibère en lieu et place de l'Assemblée générale

Conformément à la Loi d'urgence liée à la crise sanitaire, des dispositions réglementaires ont été adaptées et le conseil d'administration habilité à délibérer. 2 séances les 25 mai et 3 juin lui ont permis d'approuver les délibérations statutaires à l'ordre du jour de l'assemblée. Le président de la fédération et les administrateurs avaient tenu à rencontrer tous les pays cynégétiques pour préparer ces délibérations, recueillir la position des ACCA et garantir des décisions fidèles à leurs avis.

Réforme de la chasse : la mise à jour des statuts, règlements et conseils d'administration des ACCA

Le président de la fédération et ses services ont encadré pour la première fois les assemblées des ACCA et la mise à jour de leurs statuts, règlements et conseils d'administration. Avec l'épidémie, la gestion a été complexe. Les ACCA ont eu le choix de s'exécuter avant l'été ou de reporter à l'automne. Un chantier conséquent : pas moins de 3 circulaires générales, 70 reports d'assemblées entérinés, 224 assemblées contrôlées et validées. En fin d'année et malgré un deuxième confinement, 80 % des associations étaient à jour.

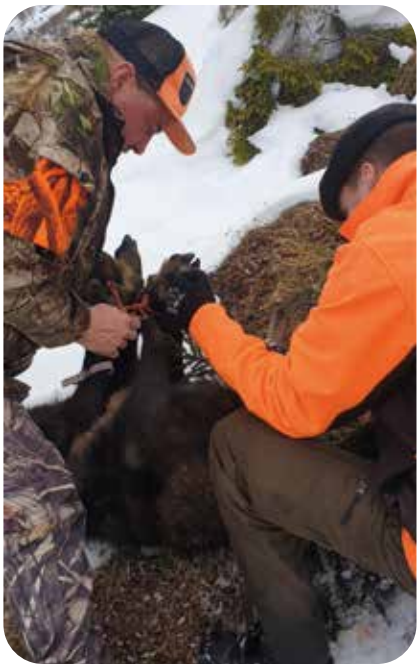

« **546** décisions d'attributions arrêtées en 2020. »

Elaboration des plans de chasse

La réforme a confié à la fédération l'instruction complète des demandes et attributions de plan de chasse. Cette mission va de l'évaluation des effectifs des espèces concernées, à la concertation avec les pays et territoires, les partenaires agricoles, forestiers et l'administration préfectorale, à la gestion des demandes et à l'établissement des décisions. Les délais ont été tenus et tous les détenteurs ont pu bénéficier de leur plan de chasse. Pas moins de 546 décisions d'attribution ont été délivrées par la fédération.

Suivi administratif des ACCA et de leurs territoires

La mission de gestion des ACCA confiée à la fédération comprend une compétence associative (validation des assemblées, documents statutaires, sanctions disciplinaires) et une compétence administrative (créations d'AICA, fusions, modifications de réserve, oppositions de conscience ou cynégétiques, enclaves). Les sollicitations ont été nombreuses. 4 décisions relatives à des réserves ont été prises, autant sont à l'étude, une dizaine de demandes d'opposition sont en instruction, une fusion en cours de régularisation et plusieurs sanctions disciplinaires ont été examinées. Plus de 300 heures ont été consacrées aux ACCA.

« **300** heures consacrées à la gestion des ACCA »

Préservation de l'exercice de la chasse

L'épidémie et un second confinement ont conduit la fédération à négocier des dérogations en matière d'exercice de la chasse. Elles ont nécessité négociations et réunions qui ont permis la régulation du sanglier et du cerf dans des conditions adaptées. Ces autorisations ont préservé la réalisation du plan de chasse cerf et les prélèvements de sangliers au titre de l'équilibre agrosylvocynégétique. Par ailleurs, la fédération a encouragé la chasse en fin de saison et validé une trentaine de prolongations de dates jusqu'à la fermeture générale.

Prévention de la sécurité sanitaire et de la santé

La pandémie a généré des règles draconiennes, notamment lors des deux premiers confinements. Il a fallu s'adapter pour assurer la continuité du fonctionnement, les missions de terrain et la pratique de la chasse dans le respect scrupuleux des mesures de prévention sanitaire. La fédération a informé en continu présidents et chasseurs : une vingtaine d'emailings, plus d'une dizaine d'actualités internet, 5 fiches pédagogiques questions/réponses et près d'une cinquantaine de publications sur nos supports numériques (facebook, site internet) ont été produits pour l'information et la préservation de la santé des chasseurs et de leurs contacts.

LA COMMUNICATION

La communication est une science difficile et non exacte. Et pourtant ! Nous sommes dans le monde de l'hyper-communication où tout va très vite ; le vrai, le faux, l'information et la désinformation. Les réseaux sociaux sont devenus les ambassadeurs d'une des clefs de la pensée. Depuis plusieurs années, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a choisi de s'y engager au travers d'une politique dynamique et offensive qui vise à faire connaitre, sans détour, la chasse et l'action des chasseurs pour la nature et pour les territoires ruraux.
En Haute-Savoie en 2020, 330 jours de travail ont été consacrés à cette mission au travers d'actions fortes et régulières. À l'interne, la communication avec les chasseurs et les responsables de sociétés de chasse est très régulière. Dans le même temps, la communication externe prend de l'épaisseur et des contacts quotidiens sont entretenus avec la presse départementale et la presse spécialisée nationale. Désormais, le grand public et les décideurs départementaux sont régulièrement interpellés par la chasse et par le positionnement des chasseurs, interlocuteurs de la préservation de la nature et acteurs fiers de leurs engagements pour la sauvegarde des richesses naturelles et le maintien du bien-vivre au coeur des territoires ruraux.

« La communication représente **2500** heures et **330** jours de travail »

Réseaux sociaux en figure de proue...

La fédération des chasseurs s'est mise à la page. Facebook,Instagram, un site internet dynamique et bientôt une chaine YouTube active constituent son quotidien. Avec près de 8000 abonnés, la page Facebook de la fédération est l'une des plus suivies. 225 actualités ont été mises en ligne ou relayées. Le site internet (www.chasseurs74.fr) n'est pas en reste. Avec 55000 connexions, il est sans doute un des plus dynamiques et des mieux référencés dans l'univers cynégétique virtuel actuel.

Le site internet de la fédération c'est :

225 actualités relayées
&
55 000 connexions

Les animations en milieu scolaire, une démarche conquérante...

L'éducation des plus jeunes à la connaissance de la nature ordinaire est une volonté de la fédération et s'inscrit dans la politique enthousiaste de la transmission de savoir. En 2020, cette démarche a été durement touchée par la crise sanitaire de la Covid-19 et cette dynamique d'enseignement de la nature ordinaire aux enfants a été amputée et fortement ralentie. La motivation reste cependant intacte et la fédération en a profité pour développer ses projets d'animation en réalisant une mallette didactique et pédagogique et développer son site internet dédié : www.animalins.net. Par ailleurs, 2020 aura vu également l'élaboration d'une convention de partenariat avec l'Education Nationale. Elle devrait être signée très prochainement. Malgré le contexte et les nombreuses annulations, 6 animations ont été réalisées et ont permis à près de 200 élèves de classes maternelles, élémentaires ou de formations professionnalisantes de parfaire leurs connaissances sur la nature et la faune sauvage.

Pays cynégétiques : Semnoz, Glières, Bas-Chablais, Arve-Giffre, Salève, Aravis.

« **200** élèves ont bénéficié d'animations sur la faune ordinaire de la part des animateurs de la fédération. »

Le chasseur haut-savoyard, une valeur sure...

Il est traditionnel et attendu. Trois numéros ont rythmé 2020 (avril, août et décembre) pour près de 9000 abonnés. Des emailings réguliers (plus d'un par mois en moyenne) ont été transmis à l'ensemble des chasseurs du département disposants d'adresses email valides.

Concert naturel, à l'écoute du brame du cerf...

Le brame du cerf est un spectacle vocal époustouflant et impressionnant que les chasseurs connaissent parfaitement. Cette année, afin de transmettre leurs connaissances et d'en faire profiter le grand public, les chasseurs de la Haute-Savoie ont organisé des soirées « à l'écoute du brame du cerf » en partenariat avec l'ACCA des Carroz-d'Araches et les AICA de Samoëns-Morillon et de la vallée du Laudon. Plus de quarante non-chasseurs ont profité de ce spectacle hors du commun. L'initiative sera reconduite !

Pays cynégétiques : Arve-Giffre, Semnoz.

« **4000** connexions enregistrées sur le site internet pédagogique Animalins.net en 2020 »

www.animalins.net

La mise en ligne du nouveau jeu «Les animaux dans leurs milieux» en septembre 2020 a permis de dynamiser davantage le site pédagogique. Avec pour vocation l'apprentissage ludique de la faune sauvage ordinaire, il est devenu un réel outil de travail pour les enseignants. Avec plus de 4000 connexions enregistrées et des retours très positifs d'enseignants du département, Animalins.net est voué à se développer davantage, avec la mise en ligne d'un troisième jeu en septembre 2021.

LA FORMATION

La formation continue des chasseurs est un axe de développement nécessaire et utile. Elle est aussi une mission de service public confiée à la fédération. La crise sanitaire a empêché les rassemblements en présentiel et a contraint à l'annulation de la plupart des formations prévues au catalogue annuel (hygiène et venaison, renouvellement gardes particuliers, piégeage, tir d'été, écoles de chasse...). Fort heureusement, la formation permis de chasser a pu reprendre et la formation des nouveaux présidents a été assurée normalement au début de l'automne.

« **32** nouveaux présidents formés en 2020 »

Formation permis de chasser

En 2020, la formation au permis de chasser a été amputée par le premier confinement. Une autorisation ministérielle a permis à cette mission de service public fondamentale de reprendre au mois de mai. La fédération a mis les bouchées doubles pour accueillir, avant l'ouverture, les 282 candidats qui ont été préparés à cet examen national. Les règles sanitaires à respecter ont sérieusement compliqué la formation théorique mais aussi la formation pratique, riche de nombreuses manipulations. Malgré tout, cette année les résultats ont été exceptionnels. 100% des candidats inscrits ont été reçus même si plusieurs d'entre eux ont dû s'essayer à plusieurs reprises pour décrocher le précieux sésame. En 2020, le taux de réussite a progressé de près de 8 points, confortant le travail pédagogique déployé.

Formation des nouveaux présidents

Dans la semaine qui a suivi l'ouverture de la chasse, 32 nouveaux présidents de sociétés de chasse ont été reçus à la fédération pour suivre une soirée de formation sur les droits et les devoirs du président d'ACCA. Rôle, pouvoirs et responsabilités d'un président, organisation de la chasse et communication, formation et éthique de la chasse ont été au programme de cette formation riche en échanges. Les enjeux sociétaux actuels justifient l'importance de cette formation pour accompagner efficacement les responsables d'ACCA dans leurs diverses missions.

« **100%** des candidats inscrits reçus à l'examen du permis de chasser en 2020 »

VALORISER LA VENAISON...

La chasse est un vecteur de bien-être et de plaisirs sains. Ce n'est pas aux chasseurs eux-mêmes que nous allons l'apprendre. Pour les non-chasseurs, c'est un peu plus surprenant. Il est pourtant possible de se faire plaisir lors d'un bon repas, tout en prenant soin de sa santé et de la planète, avec le gibier ! En Haute-Savoie, la diversité des espèces de gibier permet de bénéficier de qualités nutritionnelles mais aussi de saveurs variées. Réputée forte en goût et difficile à cuisiner, la viande de gibier n'est en réalité pas plus compliquée à préparer qu'une autre avec l'avantage d'avoir des arômes qui soient ceux de la nature. Elle est très appréciée et nombreux sont les consommateurs qui s'étonnent, après la dégustation, de voir s'évanouir les préjugés et appréhensions gustatives. Dans la logique des circuits courts, la fédération des chasseurs a souhaité prendre ce projet novateur à bras le corps ; depuis son prélèvement par la chasse, jusqu'à l'assiette du consommateur. La gestion des déchets et la valorisation des intérêts culinaires de la viande de gibier sont au coeur du cette démarche.

Du gibier local sur les tables de Noël 2021

En 2020, La fédération a finalisé un projet innovant et ambitieux de construction d'un laboratoire agréé de transformation de la viande de gibier de la Haute-Savoie.

L'objectif : proposer aux haut-savoyards une viande sauvage, bio, saine, gouteuse et authentique pour Noël 2021.

« **60 à 80%** du gibier consommé en France est importé. »

Les ACCA en clé de voute

Offrir la possibilité à chacun d 'avoir accès à de la viande de gibier de la Haute-Savoie est un projet que la fédération a dynamisé en 2020. Elle a sensibilisé les sociétés de chasse à l'importance de leur rôle dans cette entreprise gagnante/gagnante. Gagnante pour les ACCA qui sont une clé de réussite et, qui, en rétrocédant une partie de leur venaison, pourraient mieux équilibrer leurs budgets. Gagnante pour la fédération qui ferait de ce projet ambitieux un fabuleux faire-valoir des pratiques cynégétiques et gagnante pour la population, friande des circuits courts et de produits alimentaires de qualité.

Un atelier de transformation

En 2020, la fédération des chasseurs a accéléré la création de la fillière de valorisation de la venaison. Elle a travaillé d'arrache-pied pour faire sortir de terre un laboratoire de transformation agréé aux normes européennes. S'inscrire dans une démarche douce de mise à disposition du gibier à échelle locale auprès des bouchers-charcutiers et restaurateurs est l'objectif de ce projet. Il devrait voir le jour en 2021.

Bon à savoir

La viande de gibier sauvage, y compris celle du sanglier, est moins grasse qu'un yaourt nature !

Les acides gras qu'elle contient sont ceux plutôt protecteurs pour le système cardiovasculaire. Très riche en minéraux, elle contient plus de phosphore que le poisson et plus de fer que les épinards voire même que les viandes d'animaux d'élevage ! La viande de gibier sauvage peut se consommer à tout âge. Elle est le partenaire d'une alimentation équilibrée.

...ET TRAITER SES DÉCHETS

On estime entre 80 et 100 tonnes par an la quantité de déchets de venaison liés à la chasse (têtes, peaux et viscères). La fédération a lancé un vaste projet afin que l'ensemble de ces déchets soit traité par la mise en place d'un réseau de points de collecte permettant de les acheminer vers un équarisseur. L'action est inscrite au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2019 – 2025 et bénéficie d'un soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes. La réflexion et la construction de points de collecte s'opèrent à l'échelle des intercommunalités qui soutiennent ces projets de salubrité publique. Pour la fédération, l'objectif est de couvrir l'ensemble du département à l'échéance 2022.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

« **80 à 100 tonnes**
de déchets liés à la chasse estimés par an (têtes, peaux et viscères). »

2020, année charnière

2020 aura été une année dynamisante pour ce projet novateur. Les sites mis en fonctionnement en 2018 et 2019, soit 5 au total (Bonneville, Sallanches, Saint Jean de Sixt, Saint Jorioz et Thônes) ont été consolidés et près de 30 tonnes ont pu être pris en charge par la société d'équarrissage. L'inauguration du site de Taninges au mois d'octobre a permis en plus de couvrir l'ensemble des territoires de l'intercommunalité de la Montagne du Giffre, soit plus d'une dizaine de sociétés de chasse pour un volume de déchets estimé à une dizaine de tonnes.

Pays cynégétiques : Glières, Mont-Blanc, Aravis, Semnoz, Arve-Giffre.

« **30 tonnes**
C'est la quantité de déchets qui a pu être prise en charge par la société d'équarissage »

Qu'est-ce qu'un point de collecte ?

Sur chaque point de collecte, on retrouve une chambre froide équipée de bacs de récupération. Plusieurs sociétés de chasse y ont accès pour y déposer, après chaque journée de chasse, les déchets de venaison des animaux prélevés.

Après seulement deux années de déploiement, par une adhésion quasi systématique de la part des élus sollicités, l'année 2020 confirme l'intérêt de ce projet de constitution d'un réseau de collecte des déchets de venaison qui positionne encore davantage les chasseurs comme des acteurs majeurs pour faire avancer les grandes causes environnementales.

Rencontre avec les intercommunalités

La gestion des déchets est une compétence des intercommunalités. Ainsi, les rencontres (élus et services techniques) de ces collectivités se sont intensifiées. L'objectif est de trouver des communs accords : technique, pour trouver des sites d'implantation et financier pour aider à la couverture des coûts. Toutes les collectivités locales ont accepté de s'engager auprès des chasseurs pour ce projet de développement durable.

Le réseau de points de collecte devrait s'étendre en 2021 avec le potentiel de 48 tonnes supplémentaires de déchets traités : sur les communautés de communes de la Vallée de Chamonix, du Pays d'Evian, du Haut-Chablais, Usses et Rhône, Fiers et Usses, Vallée Verte, Agglomération d'Annecy, Thônon, 4 Rivières.

LES SUIVIS DE LA FAUNE SAUVAGE

En Haute-Savoie, la diversité faunistique est une richesse. Tout au long de l'année, les espèces chassables ou non sont observées, surveillées, choyées, suivies par les chasseurs. La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie gère et organise ces prospections et suivis à l'échelle du département, selon des protocoles scientifiques adaptés à chacune d'entre elles. Ces missions touchent autant le lièvre, le chamois, le tétras-lyre, le lagopède ou le cerf. Avec la crise sanitaire, 2020 aura été une année bien étrange. Le confinement printanier a amputé et complexifié la réalisation des échantillonnages sur cette période clé. Connaître les tendances d'évolution de la faune sauvage est essentiel à une gestion durable de leurs effectifs. Habituellement, pas moins de 130 opérations rythment l'année !

Le cerf : des suivis nocturnes

Cette année 2020, les 125 circuits échantillons qui quadrillent le département n'ont pas été prospectés. Le confinement printanier a eu raison de la motivation des 1000 chasseurs mobilisés chaque année pour les réaliser. En 2020, ils n'auront pas pu observer les cerfs allant au gagnage dans les prairies fraichement reverdies. Rappelons que ce sont pas moins de 15 000 km que les chasseurs haut-savoyards parcourent bénévolement chaque année, de nuit, pour suivre avec minutie les effectifs de ces majestueux ongulés. Les résultats de 2021 sont attendus avec impatiente.

« **15 000** kilomètres parcourus chaque année pour les comptages de cerfs. »

Pays cynégétiques : Gavot, Voirons, Hermones, Dranses, Roc d'Enfer, Arve-Giffre, Bargy, Môle, Vuache, Glières, Veyrier, Semnoz, Bauges, Aravis, Mont-Blanc.

Crise sanitaire : un unique comptage maintenu en 2020

Concernant le chamois, trois comptages printaniers ont été reportés en 2021. Alors qu'au cours de l'été 2020, nous pensions en avoir terminé avec les restrictions sanitaires, le confinement automnal a altéré encore un peu plus la planification des suivis de la faune sauvage. Un seul échantillonnage de chamois a pu être réalisé. Malgré une météo capricieuse la nuit précédente, les chasseurs se sont mobilisés (de Vallorcine jusqu'aux Contamines-Montjoie) pour prospecter le massif du Mont-Blanc à la recherche des chamois, selon un protocole scientifique. Ce dernier quadrille l'immensité de ce territoire avec des postes fixes et des itinéraires mobiles. Au total, après élimination des doubles comptages, ce sont 894 chamois qui ont été observés. Le brouillard matinal a complexifié l'observation sur certains secteurs. Ces conditions ont été prises en compte dans l'interprétation du comptage et ont tempéré certaines interprétations.

Pays cynégétique : Mont-Blanc.

« **894** chamois observés sur le Massif du Mont-Blanc »

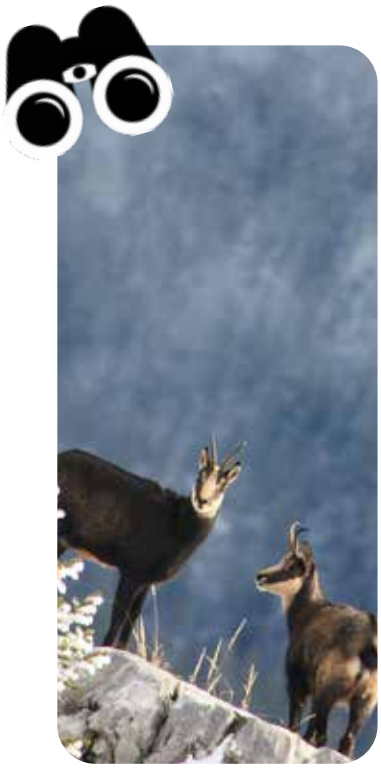

Tétras-lyre : ressortir pour aller compter

Au printemps dernier, alors que les français étaient encore confinés, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a sollicité les services préfectoraux afin de les sensibiliser sur l'importance de suivre les effectifs printaniers de coqs chanteurs. À l'appui de règles sanitaires très strictes, monsieur le préfet a autorisé le personnel de la fédération à sortir sur le terrain pour collecter ces données. Le service technique a travaillé d'arrache-pied pour compenser l'absence du bénévolat habituel et prioriser les secteurs de prospection. Les oiseaux étaient bien présents sur les places de chant et ont confirmé une année très satisfaisante avec des oiseaux qui bénéficiaient aussi de la sérénité d'une montagne paisible, tout un chacun étant assigné à résidence. Des comptages lagopèdes « au chant » ont également été organisés à Avoriaz.

Pays cynégétiques : Dranses, Mont-Blanc, Aravis, Arve-Giffre.

Bon à savoir

Le gibier suivi de près...

130 opérations de comptages rythment l'année. Selon des protocoles scientifiques validés, elles permettent de suivre la tendance d'évolution des populations de la faune sauvage.

Au delà de l'amélioration des connaissances, ces données permettent d'établir des plans de chasse et quotas de prélèvements cynégétiques. Ils sont un outil indispensable pour la gestion durable des populations de gibier en équilibre avec les territoires sur lesquels elles évoluent.

Lagopède alpin et génétique : une nouvelle approche de suivi

Afin d'améliorer les connaissances de la « perdrix blanche », la fédération des chasseurs a débuté, en juin dernier, une étude moderne et novatrice, sur les communes des Carroz-d'Arâches et de Morzine. Sans devoir observer ou capturer l'animal, les oiseaux sont individuellement identifiés grâce aux tissus génétiques laissés sur leurs crottes. Le service technique de la fédération a ainsi collecté plus de 400 crottes échantillons, au cours de sorties spécifiques sur les pentes enneigées, skis ou raquettes aux pieds. Ces nouvelles données, en plus des comptages au chant, permettront d'améliorer très sensiblement la finesse des connaissances sur ces reliques glaciaires qui ont gardé bien des mystères.

Pays cynégétiques : Arve-Giffre, Dranses.

« **433** crottes de lagopède collectées »

Avoriaz : 205
Flaine : 228

LES CPO
Région et Département

Des conventions pluriannuelles d'objectifs lient la fédération des chasseurs avec la région Auvergne-Rhône-Alpes d'une part et le conseil départemental de la Haute-Savoie d'autre part. Ces collectivités territoriales, aux larges compétences structurantes pour les territoires, font confiance aux chasseurs, à leurs compétences et à leurs savoir-faire pour la préservation des espaces naturels. Ces partenariats permettent de bénéficier d'un appui financier essentiel pour assurer la bonne mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité. Ces conventions sont établies pour une durée de trois ans. Elles concernent la connaissance et la préservation d'espèces emblématiques comme les galliformes de montagne ou le lièvre variable, le suivi des effectifs des grands prédateurs, la valorisation et le traitement de la venaison, l'éducation à l'environnement ou encore le partage des espaces naturels.

Suivi du lièvre variable : le temps des résultats

Pour la quatrième année consécutive, la fédération s'investit pour mieux connaître le lièvre variable appelé aussi « blanchot ». Chaque hiver, selon un protocole spécifique, des opérations de terrain sont programmées afin de récolter des crottes de cette relique glacière inféodée à la haute altitude. Trois sites d'étude d'environ 1000 hectares ont été prospectés en 2020 : les Contamines-Montjoie, La Clusaz et Chamonix/Vallorcine.
Au total, sur l'ensemble des sites, ce sont 424 échantillons qui, grâce à une analyse génétique, ont permis de mettre en évidence 115 individus uniques, dont 83 Lièvres variables (42 mâles et 41 femelles) et 32 Lièvres Européens (16 mâles et 16 femelles).

« **424** crottes récoltées en 2020 »

Pays cynégétiques : Mont-Blanc, Aravis.

« **- 60%** de collisions recensées depuis l'installation du dispositif infrarouge à Doussard il y a 3 ans. »

Le dispositif infrarouge : la fin du suivi expérimental

Désormais connu de tous, le dispositif infrarouge de détection de la faune sauvage installé sur la RD1508 à Doussard a fait ses preuves. La fédération des chasseurs était chargée du suivi sur les trois premières années de mise en service. Excepté quelques ajustements techniques, le défi a été relevé avec une diminution de plus de la moitié du nombre de collisions. Pour rappel, avant l'installation de ce dispositif, 50 à 70 collisions étaient comptabilisées chaque année sur ce tronçon routier à fort trafic. En 2020, ce sont près de 14 485 détections référencées, soit l'équivalent de 40 détections par nuit. Malgré ce chiffre élevé, seulement 17 collisions ont été comptabilisées.

Pays cynégétique : Bauges.

Le suivi des grands prédateurs devenu indispensable

La fédération des chasseurs s'investit quotidiennement sur le suivi de ces prédateurs qui suscitent beaucoup de questions. En 2020, ce sont plus d'une dizaine de pièges photographiques qui ont été installés sur les secteurs où leur présence était suspectée. Trois loups ont été observés pendant le confinement sur les Glières. En plaine aussi, c'est le chacal doré qui est recherché. Observé cet automne dans le Bas Chablais, un piège photographique a été installé pour tenter de le photographier une nouvelle fois. Quant au lynx, le suivi réalisé sur le Mont des Princes et le Vuache n'a pas permis de le photographier mais ne laisse aucun doute quant à sa présence sur le territoire.

Pays cynégétiques : Glières, Bas-Chablais, Semine, Vuache, Roc d'Enfer.

« **3** **loups observés pendant le confinement sur le Massif des Glières en 2020.** »

La malle pédagogique

La fédération développe ses actions de sensibilisation à la nature auprès du grand public mais aussi auprès des plus jeunes. Le Département de la Haute-Savoie a accompagné la fédération dans la conception et l'acquisition d'une malle pédagogique destinée à transmettre, de manière ludique et conviviale, son approche et sa connaissance de la nature. Les thèmes contenus dans cette malle sont variés : les corridors écologiques, l'étagement altitudinal de la biodiversité, les empreintes et indices de présence, la connaissance de la faune et la flore... Un outil autonome, efficace, facile à transporter et qui a déjà fait ses preuves auprès du jeune public.

L'ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Association agréée au titre de la protection de l'environnement, la fédération des chasseurs poursuit activement son engagement pour la nature. À travers un solide pôle environnement, elle porte ses compétences au profit des décideurs avec comme objectif le développement durable et des territoires riches d'une conciliation harmonieuse entre développement, activités humaines et préservation des milieux naturels et de la biodiversité. Tout au long de l'année, les chasseurs arpentent la campagne (et même la ville) pour connaitre, entretenir, restaurer les milieux et la biodiversité. Ils ont un œil particulier et bienveillant sur la faune sauvage, chassable ou non. Les compétences de la fédération sont reconnues de tous. Les chasseurs ont une place systématique et leurs voix du bon sens comptent désormais dans les grands dossiers environnementaux qui quadrillent le département (Natura 2000, contrat ENS, Périmètres de protection, ZNIEFF...). La fédération des chasseurs est un acteur incontournable qui ne cesse d'évoluer et d'innover !

Un contrat de territoire ENS, c'est quoi ?

C'est un « dispositif technique et financier proposé par le Département de la Haute-Savoie » dans le but de « mettre en œuvre de nombreux projets permettant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel du département ».

L'étude de la fonctionnalité écologique des territoires au cœur de la politique ENS.

Dans le cadre des contrats de territoire (dispositif financier et technique de la politique Espaces Naturels Sensibles du département), la fédération des chasseurs s'est mobilisée en proposant des projets en faveur de la fonctionnalité écologique. Elle prend place au sein du CTENS de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, du CTENS d'Annemasse Agglo, ou encore au sein de celui du territoire de la Mandallaz et de la Montagne d'Age. À partir d'un panel d'investigations de terrain (suivis par pièges photographiques, relevés d'indices de présence, comptages nocturnes…), elle identifie les principaux corridors écologiques de la faune sauvage et propose dans un second temps des actions de préservation ou de restauration.

Pays cynégétiques : Mont-Blanc, Mandallaz.

L'étude de la fonctionnalité écologique des territoires au cœur de la politique ENS du Pays du Mont-Blanc

Dans le cadre du CT ENS de la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc, plusieurs secteurs déterminants pour la faune sauvage ont été étudiés en 2020 afin d'évaluer leurs connectivités écologiques. La plaine reliant les coteaux de Passy, Domancy et le corridor identifié à Sallanches ont fait l'objet d'un suivi particulier par pièges photographiques. Des comptages nocturnes associés à plusieurs relevés d'indices de présence et à un inventaire du linéaire des haies ont permis d'obtenir un large panel d'informations sur les déplacements de la faune sauvage. Ce suivi va ensuite permettre de proposer des actions concrètes de restauration des corridors pour en améliorer la fonctionnalité.

Pays cynégétique : Mont-Blanc.

Des solutions pour éviter les collisions

La connaissance des points de collisions routières avec la faune sauvage est un travail engagé de longue date par la fédération. Elle a permis d'afficher les chasseurs comme des précurseurs, spécialistes des corridors biologiques de la faune sauvage, ainsi que des solutions à apporter en cas de forte accidentologie. Après les 15 000 piquets réflecteurs installés sur le département, la fédération des chasseurs tente de proposer de nouvelles solutions. Le dispositif infrarouge installé à Doussard en est un bon exemple ! En 2020, des études de faisabilité ont eu lieu sur plusieurs autres sites : Viry, Vougy, Domancy afin d'étudier l'installation de ce dernier. En parallèle, des réflexions prospectives sont en cours afin de trouver de nouvelles solutions.

Pays cynégétiques équipés : Gavot, Voirons, Hermones, Dranses, Roc d'Enfer, Arve-Giffre, Bargy, Môle, Vuache, Glières, Semnoz, Bauges, Aravis, Mont-Blanc, Semine, Albanais, Salève, Mandallaz, Bas-Chablais.

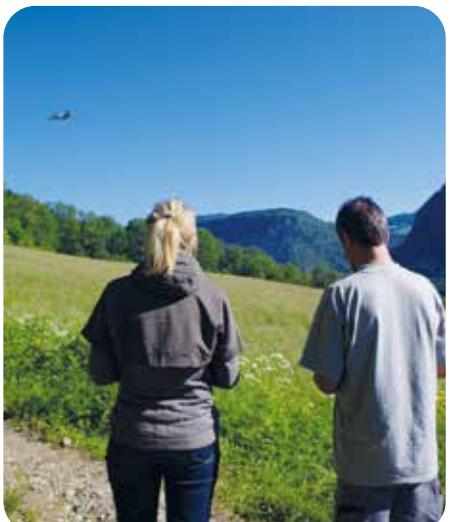

« **368** Piquets REFLECT posés dans le département en 2020. »

La nouvelle compétence : drone !

Avec la volonté de se doter d'outils modernes et innovants, la fédération des chasseurs a acquis deux drones équipés de caméras thermiques. Cet investissement a nécessité la formation de 6 télépilotes au sein du personnel de la fédération. Ils ont tous réussi leur examen de pilote. L'objectif premier est de détecter les faons avant le passage des engins agricoles au printemps. Plusieurs tests ont eu lieu au printemps 2020 sur le territoire du Contrat Vert & Bleu Porte des Alpes. Plus tard, ces aéronefs pourront être utilisés pour diverses actions (comptage, photographie des zones de réouverture...) qui permettront d'affiner encore la précision des données.

Pays cynégétique : Môle.

Ilot de biodiversité

La fédération cherche à développer un réseau d'îlots de biodiversité. Le premier objectif est de mettre en valeur des terrains ordinaires et sans autre intérêt afin d'améliorer l'accueil de la biodiversité. Sensibiliser le grand public à cet enjeu est aussi un but recherché dans cette démarche. Aussi, les collectivités, les associations et les écoles de la commune seront invitées à participer à l'élaboration des projets. En guise d'exemple et de promotion de la démarche, en 2020, l'ACCA de Groisy a engagé une initiative sur sa commune. Les conditions sanitaires de cette fin d'année n'ont malheureusement pas pu permettre la création de cet îlot, reportée en 2021.

Pays cynégétique : Salève.

Préserver le tétras-lyre et mieux connaître ses habitats

Les galliformes de montagne sont des emblèmes du patrimoine naturel alpin. Ils sont suivis depuis plusieurs décennies par la fédération. Le tétras-lyre fait l'objet d'une attention particulière. Tout au long de l'année 2020, des diagnostics sur la qualité de ses habitats de reproduction et d'hivernage ont été effectués par l'équipe technique de la fédération. Il vise à déterminer les secteurs favorables à l'espèce et ceux qui nécessiteront des travaux de réouverture du milieu ou de mis en défens des skieurs ou utilisateurs de raquettes pour œuvrer en faveur de l'avenir du tétras-lyre.

Pays cynégétique : Mont-Blanc.

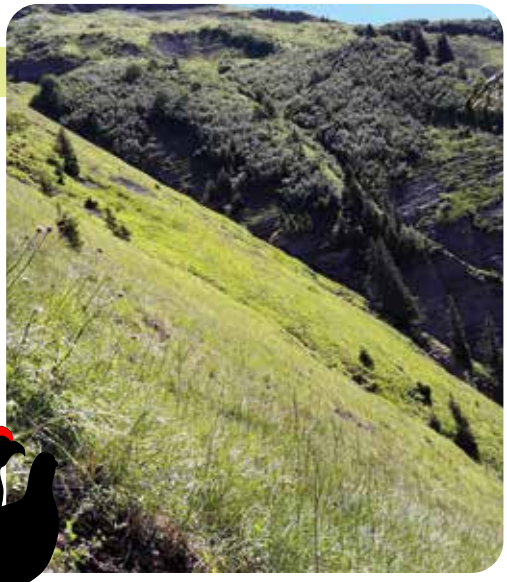

« **8464** hectares parcourus dans le cadre des diagnostics Tétras-Lyre en 2020. »

Une collaboration croissante avec la société ATMB

Le corridor écologique entre Bonneville et Vougy est au cœur des préoccupations de l'ATMB qui a missionné Instinctivement Nature pour réaliser un suivi de la faune sauvage. Il a permis de mettre en lumière les difficultés de pour les animaux à se frayer un passage entre les massifs du Bargy et du Môle. En 2020, dans un large programme de restauration de ce corridor écologique, le suivi s'est poursuivi afin de déterminer les axes de déplacements pour, à terme, réfléchir à la mise en place d'un écopont permettant à la faune sauvage de traverser l'autoroute.

Pays cynégétiques : Glières, Bargy.

Partenaire privilégié de la fédération, l'ATMB interroge le bureau d'étude Instinctivement Nature pour répondre aux questions qu'elle se pose sur les continuités écologiques et le déplacement de la faune sauvage. Site clé de 2020, le pont de la Papeterie situé sur la commune d'Arenthon, est un ancien ouvrage routier qui est devenu un passage dédié au franchissement des animaux. Le suivi avant-travaux avait permis de confirmer l'intérêt d'un tel passage pour un grand nombre d'espèces, dont le cerf élaphe, qui avait été photographié à plusieurs reprises aux abords de l'ouvrage. Les suivis réalisés en 2020 attestent de l'efficacité de l'écopont de la Papeterie qui joue son rôle écologique et permet aux petits, moyens et grands mammifères de circuler en toute sécurité, entre Môle et Andet.

Pays cynégétique : Glières.

RURALITÉ ET PARTAGE DE LA NATURE

« **1100 000**
adeptes de la chasse en France contre 8000 en Haute-Savoie. »

Activité ancestrale dont les savoir-faire arrivent de la nuit des temps, la chasse est au cœur des territoires de la Haute-Savoie. Avec 8000 adeptes passionnés dans le département, ce sont près d'un million cent mille pratiquants qui font de la chasse le troisième loisir de français. Malgré cet historique, la spirale des courants idéalistes, parfois totalitaires emporte le bon sens et déracine insidieusement la société qui tend aujourd'hui à opposer les cultures urbaines, récentes, avec les cultures rurales, construites sur notre histoire et notre patrimoine. Le Référendum d'Initiative Partagé (RIP) sur les animaux, lancé par Hugo Clément, journaliste au service public est un exemple d'actualité qui met en exergue ce clivage et qui fait courir un risque majeur aux activités rurales parmi lesquelles la chasse et plus largement les activités agricoles liées à l'élevage. Par ailleurs, depuis plusieurs années, le département de la Haute-Savoie truste le haut du classement des départements où il fait bon vivre. L'attrait à ses bassins de vie est particulièrement fort et il enregistre près de 10.000 habitants de plus chaque année. Mais cette vitrine cache des réalités moins reluisantes en termes d'impacts sur la nature et sur les territoires.

L'union des ruraux

L'espace rural est sous pression d'une urbanisation galopante et d'une population urbaine désireuse de nature et de grands espaces. Si ces appétences sont louables, elles ne doivent en rien occulter les réalités séculaires de la ruralité haut-savoyarde que sont l'agriculture, la foresterie ou la chasse. Faire valoir cette synergie ancestrale des acteurs des territoires, rappeler le droit et les devoirs de chacun, telle est la volonté du président de la fédération des chasseurs, André Mugnier qui a réuni ses collègues de l'union des forestiers privés de la Haute-Savoie et de la FDSEA des Savoie pour engager une réflexion.

Referendum d'initiative partagée

Début juillet, un référendum d'initiative partagée (RIP) a été lancé par Hugo Clément, journaliste du service public connu pour son militantisme à la cause animale et à l'anti-chasse. Cette démarche qui vise à faire abolir 6 pratiques liées à l'utilisation animale, dont la chasse à courre, est une grave et virulente atteinte à l'essence même de la ruralité française. La fédération s'est mobilisée pour sensibiliser l'ensemble des parlementaires et informer les citoyens sur la dangerosité de cette initiative. Pour l'heure, elle n'a toujours pas le soutien des 185 parlementaires, minimum réglementaire requis.

La chasse au coeur des territoires à Bonneville

C'était le thème d'une soirée sur la chasse initiée le 7 octobre dernier par la fédération des chasseurs. L'ensemble des parlementaires, des maires et des conseillers départementaux et régionaux étaient conviés. L'organisation de la chasse, la gestion de la faune et l'action des chasseurs ont été au cœur de cette inédite. Plus d'une centaine d'élus étaient présents. Les retours ont été plus que favorables et nombre de collectivités sollicitent déjà la fédération pour que des démarches similaires soient organisées localement.

« **+100**
élus ont répondu présents à cette soirée sur le thème de la chasse et de la ruralité »

«CHASSECO» l'application pour un usage commun de la nature

CHASSECO est une application imaginée par la fédération pour favoriser une meilleure cohabitation entre usagers de la nature. En 2020, elle a étendu sa reconnaissance auprès des utilisateurs de la nature qui profitent de cette application gratuite comme l'un des outils majeurs d'information sur l'usage cynégétique. Chasseco c'est 8000 téléchargements et 70000 connexions.

« **8000** téléchargements de l'application «CHASSECO» »

Formation sécurité

Former tous les chasseurs à la sécurité à la chasse. C'est la décision qui avait été prise en 2016 par la fédération. C'est désormais chose faite. En 2020, quatre sessions ont permis de dispenser cette formation aux 302 chasseurs qui ne l'avaient pas encore suivi. Cette mesure singulière a fait des émules et a été reprise par la loi. Désormais, les chasseurs de France devront justifier d'une formation « sécurité » de moins de 10 ans pour pouvoir chasser.

« **30** sociétés de chasse ont accueilli 200 non-chasseurs lors du dimanche à la chasse »

Un dimanche à la chasse...

2020 était la cinquième édition de l'opération de communication « un dimanche à la chasse ».
Malgré la morosité sanitaire ambiante, les chasseurs ont maintenu leur traditionnel rendez-vous avec la société civile. Le dimanche 18 octobre, 30 sociétés de chasse de la Haute-Savoie ont accueilli quelques 200 non-chasseurs.
Au programme, à cœur ouvert : découverte d'une pratique séculaire, sport, partage, curiosité, valeurs humaines, sécurité et communion avec la nature.

Communes participantes :
Archamps, Argonay, Bassy, Bonnevaux, Bonneville, Challonges, Chamonix, Chaumont, Chevaline, Clarafond Arcine, AICA des Buches (Contamines S/ Arve), Cranves-Sales, Doussard, Fessy, Habère-Lullin, Le Grand-Bornand, Les Clefs, Manigod, Marlioz, Pers-Jussy, St Julien en Genevois, Sevrier, Seytroux, Thônes, Thusy, Val de Fier, Valleiry, Veyrier-du-lac, CP Amis des Platieres, CP Chatillonet.

Pays cynégétiques : Albanais, Semine, Glières, Mont-Blanc, Aravis, Semnoz, Vuache, Salève, Bauges, Roc d'Enfer, Dranses, Veyrier, Voirons.

LES ESOD...

ESOD : qu'est-ce que c'est ?

L'inscription des espèces sur la liste des animaux classés «susceptibles d'occasionner des dégâts» se justifie auprès du ministère de la Transition écologique par au moins un des motifs suivants : dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique, pour assurer la protection de la flore et de la faune, pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles ou pour prévenir les dommages importants à d'autres formes de propriétés, sauf pour les espèces d'oiseaux. En réalité, seul le risque de dommages aux activités humaines est retenu, à condition d'en apporter la preuve au risque de voir condamner la liste départementale par un tribunal administratif sur requête des associations animalistes. En Haute Savoie, le ministère a validé le classement du renard, de la fouine et de la corneille, tandis que le blaireau pose de plus en plus de problèmes et nécessite des démarches administratives complémentaires pour sa régulation.

Le sujet est hautement sensible. Par leur présence, leur augmentation spatiale et numérique et leur impact, les grands prédateurs (le loup et le lynx) cristallisent les passions. Les petits prédateurs, dont la loi « biodiversité » de 2016 a fait évoluer la terminologie de «nuisible» à celle d'ESOD, ne sont pas en reste. Grands comme petits, les prédateurs sont suivis de près par le réseau des chasseurs de la Haute-Savoie.

« **200** plaintes répertoriées sur 99 communes en 2020 »

Fiches de plaintes et défense de la régulation

Grace à des fiches de plaintes validées par le schéma départemental de gestion cynégétique, le réseau de terrain a fait remonter de nombreuses plaintes de particuliers ou agriculteurs. Elles permettent de justifier la régulation des espèces à problème par des moyens légaux, déclarés et encadrés. L'année 2020 a produit près de 200 plaintes sur 99 Communes. Elles représentent un volume de dégâts évalué à plus de 30 000 euros, non indemnisables par un fonds ou une assurance quelconque. Les problèmes sont variés : de l'isolation de toiture détruite par les fouines ou les martres, aux pelouses ravagées par le blaireau, en passant par les poulaillers dévastés ou les renards galeux dans les fermes, les semis ravagés par les corneilles, et depuis quelques années, les durites de véhicules, qui se trouvent immobilisés au moment où leur utilisation est la plus attendue avec des réparations parfois récurrentes de plus de 300 euros…

Modalités de régulation des animaux « susceptibles d'occasionner des dégâts »

Cette régulation ne doit pas être confondue avec le droit de chasse, bien que les espèces concernées soient classées gibier : la période de leur chasse est limitée, alors que la régulation peut être autorisée toute l'année, en particulier par piégeage. Le tir et la vènerie sous terre (blaireau et renard) viennent compléter les moyens légaux. La participation des piégeurs agréés est indispensable, de même que l'action des lieutenants de louveterie, gardes particuliers et chasseurs, soit un effectif d'environ 450 bénévoles actifs.

« **30 000 €** de dégâts évalués mais jugés non indemnisables. »

Tir et piégeage : un complément indispensable

En raison des règles sanitaires, il n'a pas été possible d'organiser les sessions de formation habituelles pour recruter de nouvelles bonnes volontés, de plus en plus rares. Face à cette carence de compétences, certaines communes se mobilisent pour former au piégeage élus et employés municipaux, de manière à répondre plus efficacement aux plaintes de leurs concitoyens. Actuellement, l'essentiel du piégeage se concentre sur la régulation des animaux destructeurs de biens et de tranquillité dans les habitations. La pratique en nature de cette activité devient très difficile, la plupart des installations se trouvant vandalisées.

...& LES GRANDS PRÉDATEURS

La fédération des chasseurs s'investit quotidiennement sur le suivi du loup et du lynx. Le loup poursuit son expansion en France et bien sûr en Haute-Savoie. Avec plus de 114 meutes en France, l'espèce colonise, petit à petit, le territoire national. En Haute-Savoie, il est présent aujourd'hui sur tous les massifs avec une reproduction confirmée sur certains d'entre eux.

« 114 meutes de loups présentes en France. »

Des impacts conséquents

Inévitablement, l'impact sur le cheptel domestique a été conséquent durant l'été avec une hausse des attaques et des victimes. Après la rentrée des troupeaux, c'était au tour de la faune sauvage de subir les conséquences du prédateur. Les impacts constatés ont été importants, notamment sur les mouflons.

Des cellules de crise pour des démarches concertées

À la suite d'attaque récurrentes de loup et à l'instar de la démarche mise en place pour enrayer les déprédations de sangliers, des cellules de crise sont organisées par la DDT. En 2020, la fédération a participé, tout au long de l'année, à plusieurs cellules de crise, avec les services de l'Etat, pour trouver des solutions ou engager des moyens afin de limiter les attaques sur les troupeaux domestiques.

Pays cynégétique : Glières, Roc d'Enfer, Aravis.

« 100 chasseurs formés aux tirs de défense en 2020 »

La formation des chasseurs pour la mise en œuvre du plan loup...

Le début de l'année 2020 a été consacré aux formations des chasseurs. La fédération, avec le concours de Benoit Guyonnaud de l'OFB, a formé plus d'une centaine de chasseurs afin qu'ils puissent apporter leur aide au monde de l'élevage. Malgré une hausse conséquente des tirs de défense délivrés, seulement 2 loups ont été prélevés par des lieutenants de louveterie. De nombreux chasseurs se sont relayés la nuit avec les louvetiers pour limiter les attaques. Malheureusement, sans utilisation de moyens appropriés (caméra thermique...), il est quasiment impossible de pouvoir prélever un loup.

Le président de la fédération, André Mugnier a souhaité mobiliser l'ensemble du réseau national des chasseurs afin d'obtenir une position commune sur le loup. Avec un effectif supérieur à 500 loups en France, l'espèce est jugée viable. Il est devenu indispensable de la contrôler en fonction des régions. Sa présence doit tenir compte de l'activité agricole, économique, touristique et de la faune sauvage existante. Le loup ne doit pas supplanter d'autres espèces ou activité locales.

Programme « Prédateur/proie/lynx »

Depuis 2017, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a rejoint celle de l'Ain et du Jura en contribuant au programme «prédateur-Proie-Lynx», en apportant un soutien financier et en mettant en place un suivi par piège photographique sur les massifs limitrophes au massif du Jura : le Mont des Princes, le Clergeon et le Vuache.
En 2019, 16 pièges ont été installés sur le mont de Princes et le Clergeon. En 2020, c'est le massif du Vuache qui a été couvert par la même quantité d'appareils photos destinés à trahir la présence des prédateurs et les identifier et ainsi tenter de mieux appréhender leur nombre et leurs déplacements.

« 16 pièges photographiques installés sur le massif du Vuache pour le suivi du lynx dans le cadre du projet «Prédateur-proie-lynx» »

Pays cynégétique : Vuache.

LA SARL INSTINCTIVEMENT NATURE

La SARL « Instinctivement Nature » existe depuis 2014. Elle a été créée par la fédération des chasseurs qui souhaitait valoriser la connaissance et le savoir-faire des chasseurs, au service de la préservation du patrimoine naturel haut-savoyard.
Le bureau d'étude Instinctivement Nature est aujourd'hui un acteur environnemental majeur en Haute-Savoie. La SARL est dotée d'un pôle commercial visant à imaginer des dispositifs innovants pour concilier le développement touristique et la préservation de la nature.
Cette année 2020, bien que fortement impactée par le virus, a été synonyme d'innovation et d'investissement par les études menées et les aménagements créés pour la préservation des espèces et des milieux.

INSTINCTIVEMENT NATURE

Son réseau est aujourd'hui bien étoffé avec près de 50 partenaires

- Les domaines skiables pour la mise en défens, la visualisation des câbles ainsi que les expertises faune, prestations de services…
- Les collectivités locales pour l'expertise faune et les conseils pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagements urbain, routiers, sportifs.
- Les entreprises privées pour des conseils ou des préconisations (passage à faune, outils de sensibilisation, animation, prévention des collisions petite et grande faune).

UNE BOUTIQUE EN LIGNE
pour tous les chasseurs de France

- **Equipement des sociétés de chasse** avec la vente de matériel de sécurité obligatoire (panneaux chasse en cours et jours de chasse, carnets de battue, registres de délibération, sacs de venaison, kits sécurité...).

- **Equipement du chasseur homme & femme** à travers la vente de vêtements et accessoires pour la chasse (chaussures de randonnée, bonnets, casquettes, tenues complètes pour les différents types de chasses pratiqués, tapis tout terrain, sacs à dos de chasse...).

Tous ces produits sont à consulter directement sur le site internet

www.instinctivement-nature.fr

2020 EN QUELQUES ACTIONS...

Observatoire de l'environnement - Chamonix

Depuis 2014, la Compagnie du Mont Blanc s'est dotée d'un observatoire de l'environnement. Celui-ci permet de mieux connaître les sensibilités écologiques et de mettre en place des actions sur les domaines skiables de la vallée de Chamonix.
En 2020, les mises en défens pour la préservation des zones d'hivernage ont été installées sur les quatre sites de la vallée de Chamonix: Grands Montets, Flégère, Montenvers et Prarion.

Pays cynégétique : Mont-Blanc.

Observatoire des Portes du Soleil

Le projet d'observatoire des Portes du Soleil constitue un partenariat important avec les domaines skiables. Mise en défens des zones d'hivernage, visualisation des câbles, journées de sensibilisation grand public, inventaire faune sauvage ou encore la formation des accompagnateurs, pisteurs guides et moniteurs, sont autant de missions inhérentes à ce projet. 2020 a marqué l'aboutissement de la partie inventaire faunistique. L'objectif à terme : mettre en place des mesures de prévention et d'amélioration des milieux. 2020 devait également marquer la potentielle collaboration avec les autorités environnementales, dans le but d'aboutir à des projets communs de préservation de la faune et des milieux.

Pays cynégétique : Vallées des Dranses.

Alpes Maritimes - Station de ski de Buisses - Roubion

En octobre 2020, la SARL « Instinctivement Nature » était missionnée par la fédération des chasseurs des Alpes Maritimes pour équiper 2 téléskis de 700 flotteurs, destinés à visualiser 2 câbles dangereux pour les oiseaux.

Un dispositif infrarouge de détection de la faune pour limiter les collisions

haute savoie
le Département

Etude de mise en place d'un dispositif sur les communes de Vougy et Domancy ...

Une étude de faisabilité, commandée par le département, a été effectuée sur les communes de Vougy et Domancy pour l'implantation de 2 mâts de détection infrarouges. 2 sites prioritaires ont été séléctionnés en 2020 sur ces communes : la RD 1205 à Vougy et la RD 1205 à Domancy.

Pays cynégétiques : Bargy, Mont-Blanc.

Le mât de detection infrarouge s'exporte dans l'Ain...

Lacroix City a fait appel au bureau d'étude Instinctivement Nature, pour étudier la mise en place d'un dispositif de détection infrarouge sur la commune de Péron dans l'Ain. L'étude se découpe en plusieurs étapes : diagnositic d'identification des secteurs à enjeux et proposition d'un emplacement stratégique d'installation.

Sensibiliser les futurs professionnels de la montagne

Instinctivement Nature et le CFMM de Thônes sont partenaires pour la conduite de groupes tutorés de classes de BTS Gestion et Protection de la Nature.
En 2020, les étudiants ont mené un projet d'installation de mise en défens pour la faune sauvage sur la commune de Manigod. Par ailleurs, ils ont été sensibilisés pour leur faire prendre conscience des enjeux de préservation des espèces en hiver. Cette initiative est le fruit d'un partenariat avec la communauté de communes des vallées de Thônes dans le cadre de Natura 2000.

Pays cynégétique : Aravis.

Un savoir-faire qui s'exporte

Pose de piquets réflecteurs dans la région Auvergne Rhône-Alpes, installation de flotteurs dans les Alpes de Haute-Provence et dans les Alpes Maritimes, étude de détecteur faune dans l'Ain, expertise pour la préservation des galliformes dans les Hautes-Alpes…

Instinctivement Nature

Fédération Départementale
des Chasseurs de la Haute-Savoie

www.chasseurs74.fr

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA HAUTE-SAVOIE

142, Impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX
04.50.46.89.21 - fdc74@chasseurs74.fr
www.chasseurs74.fr